

Si vous désirez ouvrir un compte à la Banque de Crédit de Bujumbura (BCB), vous pouvez remplir le formulaire approprié que vous pouvez télécharger par le lien suivant: [Demande Ouverture compte personnes physiques Web FR](#)

.
Cette option n'est possible que pour les clients "particuliers" (retail).

Pour prendre connaissance des conditions d'ouverture d'un compte à la BCB, cliquez sur le lien suivant: [Conditions d'ouverture de Compte à la BCB](#) .

Le formulaire est alors imprimé, rempli et signé, puis envoyé par voie électronique dans le respect des conditions ci-dessus. Le dossier physique d'ouverture de compte ainsi constitué devra parvenir à la Banque selon la voie que vous choisirez. Si l'envoi s'effectue par voie postale, l'adresse à utiliser est suivante:

"Banque de Crédit de Bujumbura, Boulevard Patrice Emery Lumumba, B.P. 300 Bujumbura, Burundi."

Dès que le compte est ouvert, la Banque vous communique vos coordonnées bancaires. Vous ne pourrez effectuer des opérations de débit sur le compte ouvert qu'après réception du dossier physique d'ouverture de compte.

N.B. Pour les clients n'ayant pas signé la lettre de décharge évoquée dans les conditions d'ouverture de compte mais désirant désormais envoyer, par voie électronique, des ordres à exécuter, cette lettre doit préalablement être signée avant que l'ordre soit exécuté. La lettre peut être téléchargée en cliquant sur le lien suivant:

[Lettre de décharge pour les instructions données à la Banque par mail](#)